



# Ville de Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	22
Votants par procuration	3
Absents	13
Total des votes	25

7. Finances locales  
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heure et trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du huit décembre deux mille vingt-deux, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme GAUTIER, Mme HAKI, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MOUCHEL, Mme QUESNEY, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON, M. VOSNIER.

Secrétaire de séance : M. BEAUDOUIN

Absent(s) excusé(s) : M. BERNARD, M. DEPLANQUES, M. GUENNI, Mme JEAMMET, Mme MONLON, Mme RETUREAU, Mme SIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS, Mme WACRENIER

Absent(s) : Mme KOUZIAEFF, M. MARE, M. MAUVIEUX,

Procurations : M. BERNARD à M. DARMOIS, Mme MONLON B à Mme DUTILLOY, Mme WACRENIER à Mme HAKI

## 114-2022 Demande de subvention auprès de la Région en vue d'aider à financer une formation diplômante pour un agent du service Politique de la Ville

Un agent de la Ville, employé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 jusqu'au 31 août 2023 en contrat Urbain de Cohésion Sociale au service de la Politique de la Ville, va prochainement réaliser une formation qualifiante avec **INITIA FORMATION** dont le siège social est à Guichainville (Eure) – 455 Rue Georges BELLENGER.

Actuellement, l'agent occupe le poste de médiateur de contrat de ville référent du programme de réussite éducative et souhaite obtenir un diplôme de « **Médiateur (e) Social (e) accès aux droits et services** », niveau 4. La prochaine session de formation préparant cette qualification est prévue de fin décembre 2022 à fin juin 2023. La durée totale de la formation est de 820 heures. Le coût de la formation s'élève à **6 900 €**.

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20221214-114-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022

Aus. Date de réception en préfecture : 19/12/2022

VU la compétence de la Région en matière de formation professionnelle ;

VU que la formation professionnelle constitue un levier important pour favoriser le retour à l'emploi ;

VU le renouvellement de la convention ADULTE-RELAIS, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2023, avec le Préfet de l'Eure et, notamment son article 5 – Dispositif de formation et d'accompagnement ;

VU le contrat de travail dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale établi entre la Ville de Pont-Audemer et la demanderesse, signé le 31 août 2020, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2023 et, notamment son article 4 – formation ;

**Considérant** que la formation sollicitée par l'agent est qualifiante ;

**Considérant** l'intérêt de faciliter l'insertion professionnelle de l'agent en contrat Urbain de Cohésion Sociale par l'obtention d'un diplôme de « Médiateur(e) Social(e) accès aux droits et services » délivré par le Ministère du Travail ;

**Considérant** que l'agent peut évoluer et se perfectionner sur le poste qui lui est confié au sein du service de la Politique de la Ville

*Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Décide,*

- **SOLLICITER** une aide financière auprès de la **REGION NORMANDIE** d'un montant de **6 210 €**, représentant 90 % du coût de la formation ;
- **AUTORISER** le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents et actes afférents à cette demande.

Fait à PONT-AUDEMER, le 14 décembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux

Publié le 20/12/2022

Accusé de réception en préfecture  
027-200077329-20221214-114-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2022  
Date de réception préfecture : 19/12/2022



Alexis DARMOIS

